



BVABO

## Bulletin d'information

### de l'association Bien vivre au Bois d'Oingt

17 juillet 2024

## Les bibliothèques en France :

Nous renvoyons aux statistiques nationales publiées sous la responsabilité de l'Etat.

### « **Cap sur les coûts** de fonctionnement des bibliothèques municipales »

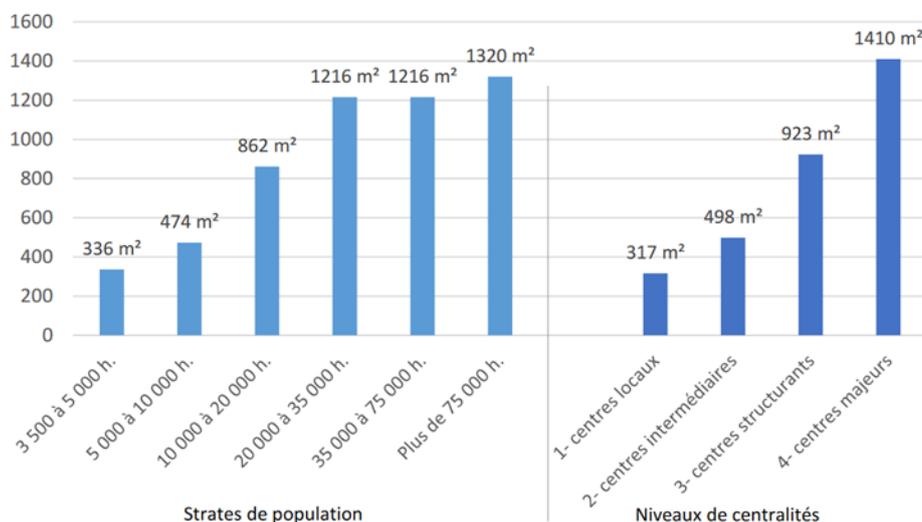
Une publication récente de l'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales

. D'après l'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales (OFGL) - février 2024. P 17.

<https://www.collectivites->

[locales.gouv.fr/files/Accueil/Etudes%20et%20statistiques/OFGL/2024/OFGL\\_Cap\\_sur\\_23\\_Biblioth%C3%A8ques\\_VF.pdf](https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/Accueil/Etudes%20et%20statistiques/OFGL/2024/OFGL_Cap_sur_23_Biblioth%C3%A8ques_VF.pdf)

Graphique 1 : Surface moyenne/bibliothèque en fonction des strates de population et des niveaux de centralités



*Val d'Oingt avec ses 4100 habitants, ses commerces et ses 2 collèges **est en polarité 2, dans les centres intermédiaires.** Elle devrait dépenser en moyenne 110 000 euros /an pour sa bibliothèque (y compris les personnels), avoir 30 places assises et disposer de **498 m2 utiles.***

## Qu'est-ce que la polarité 2 ?

« au sein d'une même strate de population, les dépenses par habitant augmentent avec le niveau de centralité de la commune. Ce dernier influence logiquement le rayonnement de la bibliothèque sur le territoire. Les fréquentations des bibliothèques sont en effet aussi liées à la présence d'autres équipements publics ou privés proches des bibliothèques, comme les établissements scolaires, les commerces, etc. L'équipement sera alors conçu pour accueillir des publics plus larges que les habitants de la commune : comme les scolaires, les travailleurs non-résidents dans la commune, etc. Les équipements des villes-centres impliquent donc des charges de fonctionnement plus importantes pour des équipements plus grands. (indicateur de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) »

### Comment se situerait le projet actuel de Val d'Oingt, en sous-sol de la propriété Pichat ?



**La nouvelle façade de la bibliothèque de type industriel. Les autres façades seront aveugles ou enterrées.**

**Le projet de la commune ne propose que 200 m<sup>2</sup> utiles très mal positionnés en sous-sol (à noter : les m<sup>2</sup> de caves ne comptent pas dans les surfaces utiles dans les évaluations de la DRAC).**

**Lors des visites comparatives que nous avons faites en 2023-2024 dans des bibliothèques autour de Lyon proches de nous, nous avons évalué un besoin de 500 m<sup>2</sup> pour Val d'Oingt.**

***Nous avons refait le document de simulation des différents services nécessaires.***

***Remarque : ces évaluations locales sont en parfaite conformité avec les évaluations générales nationales publiées.***

***Conclusion : Dépenser un budget si important pour avoir une bibliothèque déjà inférieure aux besoins dès la conception, c'est une vraie faute politique.***

**Quelles étaient nos demandes et nos propositions ?**

- **Une redistribution des organismes implantés dans les bâtiments afin de laisser davantage de place à la bibliothèque.**
- **Ou une réduction de l'ampleur des travaux dans la maison Pichat et la construction d'une bibliothèque neuve sur un terrain du centre du village.**

En résumant les bases de notre proposition, nous demandons de revoir la liste des services qui devaient être hébergés dans la maison Pichat et de donner priorité au seul service qui soit de la compétence de la commune : la bibliothèque et ses nouvelles fonctions élargies depuis les études et loi récentes.

*Cf :LOI no 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, dite loi Robert, votée à l'unanimité par les députés et les sénateurs.*

Les autres services auxquels la commune réserve les deux tiers des surfaces ne dépendent pas de ses missions : l'hôpital de Saint-Cyr au Mont-d'Or dépend de l'Agence régionale de santé et il n'est pas financé ni par les communes, ni par les départements.

L'UDAF ne dépend pas non plus du budget des communes ni du département : c'est une fédération d'associations s'occupant de la famille, financée par l'Etat et les Caisses l'allocations familiales. Un but social, certainement, mais pas très différent de ce qui existe déjà au Bois-d'Oingt à la Maison du Rhône, devenue « France-services ».

**C'est bien la commune de Val d'Oingt qui financera seule tous ces travaux, alors qu'il y aurait tant d'autres choses à faire.**

**26 juin 2025**

**Les travaux de la maison Pichat commencent, le maire ayant signé les bons de commande aux entreprises sans en avoir au préalable informé le conseil municipal car il n'avait pas délégué pour le faire. Si des membres du conseil municipal en avaient la volonté, ils pourraient demander l'annulation de la procédure.**

**Ce qui se vérifie aujourd'hui, alors que les dépenses sont engagées, c'est que aucune subvention ne sera attribuée pour les autres services que la bibliothèque. Les partenaires n'ont manifesté aucun intérêt pour les autres services tant vantés par l'adjoint du CCAS de Val d'Oingt M. Hervé Perrier, lors des réunions publiques.**